

Paris, le 3 novembre 2022

Mesdames et Messieurs les Président(e)s des Associations de Classes affiliées à la FFVoile

Madame, Monsieur,

L'Assemblée générale statutaire des associations de classes affiliées à la FFVoile se tiendra :

SAMEDI 3 DECEMBRE 2022 de 10h00 à 16H30 EN PRESENTIEL A LA FFVOILE

17 RUE HENRI BOCQUILLON – PARIS 15^{ème} - Salle du Conseil

avec l'ordre du jour suivant :

- Accueil des représentants des Classes affiliées, mot du Président,
- Election des représentants des associations de classes à l'Assemblée Générale de la FFVoile,
- Réunion des classes organisée par Jean-Pierre Blache en présence des équipes fédérales :

Tour de table rapide de présentation de présents

Retour sur les réunions thématiques

Discussion sur les retours

Quels thèmes en 2023

Discussion générale et questions diverses

Clôture par le Président ou un vice-président

Nous vous remercions de bien vouloir compléter, en ligne, le formulaire de participation ainsi que le rapport annuel et les retourner **au plus tard le 28 novembre 2022**.

Documents à consulter sur le site Internet de la FFVoile à l'adresse suivante :

[Fédération Française de Voile \(ffvoile.fr\)](http://ffvoile.fr)

Rubrique : Assemblée Générale Annuelle 2022 des Associations de Classes.

Si vous ne souhaitez pas utiliser ce procédé, vous pouvez retourner le formulaire de réponse et le rapport annuel par mail à : virginie.touzeau@ffvoile.fr ou par courrier 17, rue Henri Bocquillon 75 015 PARIS.

Si vous souhaitez déjeuner sur place et assister à la réunion de l'après-midi, veuillez compléter

<https://forms.gle/BXbqUPQV96j4VVqh7>

Comptant sur votre présence,

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en nos sentiments les meilleurs.

Anne DOS SANTOS
Secrétaire Générale

Jean-Luc DENECHAU
Président



**Note explicative pour la désignation des représentants des associations de classes
affiliées à la FFVoile, à l'assemblée générale ordinaire de la FFVoile
qui se tiendra le samedi 25 mars 2023 à PARIS.**

L'article 9 du règlement intérieur de la FFVoile précise:

"L'ensemble des associations de classes définies à l'article 9 disposent de 10 représentants à l'Assemblée Générale de la FFVoile.

Ces représentants sont élus lors d'une réunion de l'ensemble des associations de Classes organisée par la FFVoile au moins 30 jours avant la date de l'Assemblée Générale de la FFVoile. Il est procédé à l'appel à candidature sur place, sauf si la réunion doit se dérouler à distance, auquel cas il sera procédé en amont à un appel à candidature.

Lors de cette réunion, chaque association de Classes comptant au moins 20 adhérents à jour de leur cotisation dispose d'une voix.

En cas d'empêchement, le représentant d'une association de classe peut donner pour cette réunion procuration à un représentant d'une association de classe de la même catégorie/activité (dériveurs, habitables, catamarans, planches à voile et funboard, voile radiocommandée, quillards de sport, kiteboard, ou toute nouvelle activité reconnue par le Conseil d'Administration de la FFVoile).

Aucun représentant ne peut disposer de plus d'une procuration. Les représentants élus le sont pour l'ensemble des assemblées générales de la FFVoile se déroulant lors de l'année considérée.

La représentation des associations de Classes à l'Assemblée Générale devra comprendre au minimum un représentant pour chacune des activités suivantes : dériveurs, habitables, catamarans, planches à voile et funboard, voile radiocommandée, quillards de sport, kiteboard ou pour toute nouvelle activité acceptée par le Conseil d'Administration de la FFVoile.

Je vous saurais gré de bien vouloir nous adresser le **rapport annuel, ci-après, en application des articles 59.4 et 61.I.5 du règlement intérieur faisant état de la situation et des actions entreprises par votre association (rapport ci-joint à compléter et à retourner à la FFVoile).**

Formulaire de participation

Assemblée Générale 2022

Associations de Classes Affiliées à la FFVoile

SAMEDI 3 DECEMBRE 2022

10h00 – 16h30 à la FFVOILE – 17 RUE HENRI BOCQUILLON 75 015 PARIS

CLASSE :

NOM :

Prénom :

Fonction au sein de la classe :

Tél. :

Adresse mail (obligatoire) :

Site Internet de l'association :

en qualité de représentant officiel de l'association de classe :

_____ .
dûment mandaté par cette dernière.

Numéro de licence pour l'année 2022 : _____

ASSISTERA

N'ASSISTERA PAS

Fait à _____ le _____

Signature

Certifié sincère et conforme.

ASSOCIATION DE CLASSE _____

CATAMARAN	<input type="checkbox"/>
DERIVEUR	<input type="checkbox"/>
QUILLARD DE SPORT	<input type="checkbox"/>
HABITABLE	<input type="checkbox"/>
WINDSURF	<input type="checkbox"/>
VRC	<input type="checkbox"/>

Association de classe affiliée à la FFVoile depuis :

Année de construction du bateau de la classe :

Pays de construction :

1) Article 53 2) du Règlement Intérieur FFVoile

Les associations de classes doivent « déclarer annuellement à la FFVoile le nombre de membres cotisant de l'association pratiquant la voile ».

Nombre de membres cotisant à l'association (**inscrire le chiffre** et joindre la liste) :

IMPORTANT - JOINDRE OBLIGATOIREMENT LA LISTE NOMINATIVE DE VOS MEMBRES.**DANS LE CAS CONTRAIRE, LA CLASSE NE POURRA PAS ETRE REPRESENTEE.**

2) Nom des délégués ou correspondants de la classe auprès des ligues (joindre une liste).

Art.61-I-6) du règlement intérieur « ... *participer à l'animation régionale en désignant des délégués de classes auprès des ligues* ».

3) Nombre de participants

Niveau mondial (Coupe / Championnat du Monde) _____

Niveau européen (Coupe / Championnat d'Europe) _____

Niveau français (Coupe / Championnat de France) _____

Avez-vous fait acte de candidature pour un championnat du Monde, d'Europe ..., auprès de la FFVoile, pour les années à venir ?

Non Oui Précisez :

4) Avez-vous un classement national des coureurs (ou bateaux)

OUI NON

Nombre de coureurs et / ou bateaux classés : _____

5) De combien de compétitions est constitué votre programme officiel de classe

International _____ National _____ Interligues _____ Autres _____

6) Faire parvenir votre programme de compétitions officielles

7) Publication

- L'association a-t-elle un bulletin d'information

OUI NON

Joindre un exemplaire OU

- Site Internet _____

8) Cotisation annuelle (montant)

Adulte _____

Jeune _____

Familiale _____

Equipage _____

Barreur _____

Associé _____

Solitaire _____

Double _____

Autre (précisez) _____

9) Avez-vous déposé une règle de jauge officielle auprès de la FFVoile avec ses mises à jour au

1/01/2022

OUI

NON

(N.B. transmettre obligatoirement un exemplaire de la jauge).

(Art.61.I.5. du règlement intérieur)

« Informer la FFVoile de toute modification apportée aux statuts et/ou aux règlements.

- Aux plans, spécifications et mesures. Ces informations doivent intervenir dans les plus brefs délais ».

IMPORTANT - AFIN DE METTRE A JOUR LE DOSSIER DE VOTRE CLASSE, MERCI DE BIEN VOULOIR NOUS

TRANSMETTRE UNE **COPIE DES STATUTS, DU REGLEMENT INTERIEUR ET DES REGLES DE CLASSE DE**

L'ASSOCIATION EN VIGUEUR A CE JOUR SI CES DERNIERS ONT ETE MODIFIES LORS DE VOTRE DERNIERE

ASSEMBLEE GENERALE.